



Citoyenneté et  
Immigration Canada

Citizenship and  
Immigration Canada

# Qui conduit un taxi au Canada ?

Li Xu

Mars 2012



Canada

Recherche et Évaluation

Les opinions exprimées dans le présent document sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de Citoyenneté et Immigration Canada ou du gouvernement du Canada.

Ci4-85/2012F-PDF  
978-1-100-99336-2  
N° de réf. : RR20120501

## Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Introduction</b> .....	<b>3</b>
1.1. Données, portée et définition de l'analyse.....	3
<b>2. Portrait national</b> .....	<b>4</b>
2.1. La moitié des chauffeurs de taxi du Canada sont des immigrants .....	4
2.2. Plus du tiers des chauffeurs de taxi immigrants sont nés en Inde et au Pakistan .....	5
2.3. Les immigrants très instruits représentent une part considérable des chauffeurs de taxi immigrants .....	6
<b>3. Chauffeurs de taxi ayant fait des études postsecondaires</b> .....	<b>9</b>
3.1. Pays des immigrants ayant le niveau d'instruction le plus élevé .....	9
3.2. Champ d'études .....	9
<b>4. Profil des régions métropolitaines de recensement</b> .....	<b>12</b>



## Sommaire

Les médias ont souvent fait état d'immigrants détenant un doctorat ou un diplôme en médecine, mais conduisant un taxi au Canada. Toutefois, très peu d'études sérieuses se sont penchées sur la question. Le présent document s'appuiera sur les données du Recensement de 2006 pour fournir de l'information sur l'exercice par les immigrants et les personnes natives du Canada de la profession de chauffeur de taxi.

Selon le Recensement de 2006, de nombreux immigrants occupent un emploi de chauffeur de taxi au Canada. En effet, des quelque 50 000 chauffeurs de taxi du pays, deux sur quatre sont des immigrants. Le nombre d'immigrants présents au sein de la population canadienne pour ce même groupe d'âge est deux fois moins élevé (près de 1 sur 4), ce qui confirme l'importante surreprésentation des immigrants au sein de la profession de chauffeur de taxi.

La Classification nationale des professions a déterminé qu'un emploi de chauffeur de taxi était un poste de niveau de compétence C; ces postes exigent habituellement un diplôme d'études secondaires ou une formation propre à la profession. Près de 35 % des chauffeurs de taxi natifs du Canada et 53 % des chauffeurs de taxi immigrants détiennent au moins un diplôme d'études secondaires et se révèlent potentiellement surqualifiés pour cet emploi. Cette surqualification est présente aussi bien chez les chauffeurs de taxi nés au Canada que ceux ayant immigré, quoique la proportion soit plus forte chez ces derniers.

La conduite d'un taxi s'est avérée être l'emploi principal de 255 personnes titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme en médecine (ou un domaine connexe), dont 200 immigrants. Des 6 040 autres chauffeurs de taxi qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise (12 %), la majorité sont immigrants (80,7 %). En outre, parmi tous les chauffeurs de taxi immigrants, 20,2 % ont au moins un baccalauréat; ce taux est quatre fois moins élevé chez les chauffeurs de taxi nés au Canada (4,8 %).

Les immigrants provenant de l'Inde, du Pakistan, du Liban, d'Haïti et d'Iran sont particulièrement surreprésentés dans cette profession.

Un chauffeur de taxi immigrant détenant un diplôme postsecondaire sur trois a fait ses études au Canada; les autres ont été diplômés à l'étranger. Les chauffeurs de taxi immigrants titulaires d'un diplôme provenant de l'Inde ou du Pakistan représentent respectivement 18,8 % et 11,8 % de tous les chauffeurs de taxi immigrants de cette catégorie. Des 4 515 chauffeurs de taxi ayant un baccalauréat, 33,4 % l'ont réalisé au Canada et 35 % l'ont obtenu en Inde ou au Pakistan. De même, parmi les 1 525 chauffeurs de taxi titulaires d'une maîtrise, 16,1 % l'ont faite au Canada et 25,3 % l'ont obtenue en Inde. Enfin, des 255 chauffeurs de taxi détenant un doctorat ou un diplôme en médecine, 70,6 % ont réalisé leurs études à l'étranger, dont 19,4 % en Inde. On a également compté 75 chauffeurs de taxi ayant obtenu leur doctorat ou diplôme en médecine au Canada (29,4 %).

Les champs d'études postsecondaires préconisés par les chauffeurs de taxi diffèrent grandement selon que ces derniers sont nés au Canada ou ont immigré. Près du tiers des Canadiens de naissance sont titulaires d'un diplôme dans le domaine de l'architecture et des technologies connexes, 14,5 % ont étudié en commerce, en gestion, en marketing et en services de soutien connexes, et 13,5 % ont choisi les domaines des services personnels, de protection et de transport. En revanche, le principal champ d'études postsecondaires des immigrants est celui du commerce, du marketing et des services de soutien connexes (15,9 %). Les domaines de l'architecture et des technologies connexes ainsi que du génie arrivent respectivement aux

deuxième et troisième rangs, comptant respectivement 13,7 % et 13,4 % des immigrants détenant un diplôme d'études postsecondaires. Par ailleurs, le pourcentage de chauffeurs de taxi ayant un diplôme en génie est beaucoup plus élevé chez les immigrants (13,4 %) que chez les Canadiens de naissance (2,2 %).

Les immigrants représentent au moins la moitié du bassin de chauffeurs de taxi de huit villes canadiennes (Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton, Ottawa-Gatineau, Winnipeg, Montréal et Hamilton); à Toronto et Vancouver, plus de 80 % des chauffeurs de taxi sont des immigrants. À l'extérieur de ces villes, seulement 17,5 % des immigrants exercent cette profession.

# 1. Introduction

Le sous-emploi des immigrants est un sujet fréquemment abordé par les médias canadiens depuis quelques années. L'exemple des chauffeurs de taxi détenant des doctorats et des diplômes en médecine est classique pour démontrer le phénomène des immigrants très instruits occupant des emplois peu spécialisés après leur arrivée au Canada.

Mais à quel point la déqualification des immigrants canadiens – particulièrement au sein de la profession des chauffeurs de taxi – est-elle réelle? Même si les médias ont souvent fait état de titulaires de doctorats et de diplômés en médecine occupant cet emploi, peu d'études sérieuses se sont penchées sur la question.

Le présent document s'appuiera sur les données du Recensement de 2006 pour fournir de l'information sur la participation des immigrants et des personnes natives du Canada au métier de chauffeur de taxi. Il tentera plus précisément de déterminer la mesure dans laquelle les immigrants très instruits exercent ce métier, de même que leurs proportions vis-à-vis de leurs collègues nés au Canada. Enfin, il tracera un portrait général des chauffeurs de taxi du Canada ainsi que de huit grandes régions métropolitaines de recensement (RMR), notamment en ce qui concerne leur statut d'immigrant, leur période d'établissement, leur pays natal, leur niveau d'instruction, leur champ d'études ainsi que l'endroit où ils ont étudié.

## 1.1. Données, portée et définition de l'analyse

La population de cette analyse est composée de personnes nées au Canada et d'immigrants qui, au moment du Recensement de 2006, étaient âgés d'au moins 15 ans et avaient déclaré que leur emploi principal était la conduite d'un taxi ou d'une limousine<sup>1</sup>. Par souci de concision, seule l'expression « chauffeurs de taxi » sera toutefois employée ci-après pour désigner cette catégorie professionnelle. Afin de comparer les immigrants qui ont été admis à des périodes différentes, ces derniers ont été répartis en trois groupes : les immigrants très récents (qui sont arrivés entre 2001 et 2006); les immigrants récents (qui sont arrivés entre 1996 et 2001) et les immigrants établis (qui sont arrivés avant 1996). Par souci de confidentialité, les données contenues dans cette analyse ont toutes été arrondies au zéro ou au cinq le plus près.

---

<sup>1</sup> Les renseignements sur la profession de toutes les personnes d'au moins 15 ans ont été recueillis dans le cadre du Recensement de 2006. La profession de ces personnes a été déterminée par le type de travail et la description des principales tâches qu'elles ont réalisées pendant la semaine de référence du Recensement de 2006 (ou pendant la plus longue période où elles ont occupé un emploi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, pour celles qui étaient sans emploi pendant la semaine de référence du Recensement). Le code à quatre chiffres attribué à cette profession l'a été à partir de la Classification nationale des professions 2006. Les 520 catégories professionnelles ou groupes de base, ainsi que les quatre niveaux de compétences professionnelles (A, B, C et D), sont caractérisées par ces codes. Le niveau de compétence d'un emploi est principalement déterminé par le type et la quantité d'études et de formation nécessaires pour qu'une personne puisse en réaliser les tâches. Les postes de niveau de compétence A exigent habituellement un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat), alors que des études collégiales ou une formation d'apprenti sont nécessaires pour les postes de niveau B. Les postes de niveau de compétence C n'exigent habituellement qu'un diplôme d'études secondaires ou d'une formation propre à l'emploi, alors qu'une formation en cours d'emploi suffit pour les postes les moins spécialisés (de niveau D). Les chauffeurs de taxi et de limousine sont regroupés sous une même catégorie professionnelle (code 7413), définie comme étant de niveau de compétence C. Il est raisonnable de supposer que la plupart des personnes ayant signalé que leur emploi entraînait dans cette catégorie, dans le cadre du Recensement de 2006, étaient des chauffeurs de taxi.

## 2. Portrait national

### 2.1. La moitié des chauffeurs de taxi du Canada sont des immigrants

Dans le Recensement de 2006, 50 110 immigrants et personnes natives du Canada ont signalé que leur principale activité sur le marché du travail consistait à conduire un taxi. Les chauffeurs de taxi représentent 0,2 % des personnes de 15 ans ou plus. La moitié des répondants ayant affirmé conduire un taxi (50,1 %) sont des immigrants. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé que le pourcentage d'immigrants au sein de la population canadienne, dans ce même groupe d'âge (23 %). Les immigrants sont donc considérablement surreprésentés au sein de cette profession. Dans certaines villes (comme Toronto et Vancouver), plus de 80 % des chauffeurs de taxi sont des immigrants.

**Tableau 1 : Ventilation des chauffeurs de taxi selon le statut d'immigrant et la cohorte d'immigrants**

	Chauffeurs de taxi		Population totale de 15 ans et plus	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
<b>Total</b>	<b>50 110</b>	<b>100,0</b>	<b>25 433 620</b>	<b>100,0</b>
Nés au Canada	24 990	49,9	19 592 380	77,0
Immigrants	25 125	50,1	5 841 240	23,0
<i>Immigrants établis</i>	18 440	73,4	4 209 790	72,1
<i>Immigrants récents</i>	3 995	15,9	744 670	12,8
<i>Immigrants très récents</i>	2 690	10,7	886 795	15,2

Source : Recensement de 2006.

La majorité des chauffeurs de taxi immigrants (73,4 %) sont des immigrants établis; d'ailleurs, cette proportion s'apparente à celle des immigrants établis par rapport à l'ensemble des immigrants (72,1 %). Les immigrants récents et très récents représentent respectivement 15,9 % et 10,7 % de tous les chauffeurs de taxi immigrants. Les chauffeurs de taxi ne forment qu'une faible part des immigrants de 15 ans ou plus, ainsi que dans les trois cohortes d'immigrants : 0,4 % pour les immigrants établis, 0,5 % pour les immigrants récents et 0,3 % pour les immigrants très récents. Les pourcentages de ces trois cohortes d'immigrants sont toutefois beaucoup plus élevés que ceux de leurs collègues nés au Canada (0,1 %).

**Tableau 2 : Ventilation des chauffeurs de taxi par genre selon le statut d'immigrant et la cohorte d'immigrants**

	Total	Femmes	Hommes
<b>Total</b>	<b>50 110</b>	<b>8,7</b>	<b>91,3</b>
Nés au Canada	24 990	14,9	85,1
Immigrants	25 125	2,5	97,5
<i>Immigrants établis</i>	18 440	2,5	97,5
<i>Immigrants récents</i>	3 995	1,9	98,0
<i>Immigrants très récents</i>	2 690	2,6	97,4

Source : Recensement de 2006.

Au Canada, la conduite d'un taxi est un emploi à prédominance masculine. La grande majorité des chauffeurs de taxi sont des hommes (85,1 %), surtout chez les immigrants (97,5 %).

## 2.2. Plus du tiers des chauffeurs de taxi immigrants sont nés en Inde et au Pakistan

Tous les pays d'origine des immigrants ne sont pas représentés uniformément au sein de la profession. Les chauffeurs de taxi immigrants proviennent surtout des dix pays suivants : l'Inde, le Pakistan, le Liban, Haïti, l'Iran, le Royaume-Uni, la Somalie, l'Éthiopie, le Bangladesh et la Grèce.

**Tableau 3 : Chauffeurs de taxi immigrants, selon le pays de naissance et la cohorte d'immigrants <sup>2</sup>**

Pays de naissance	Total des immigrants		Immigrants établis		Immigrants récents		Immigrants très récents	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Total</b>	<b>25 125</b>	<b>100,0</b>	<b>18 440</b>	<b>100,0</b>	<b>3 995</b>	<b>100,0</b>	<b>2 690</b>	<b>100,0</b>
Inde	6 220	24,8	4 555	24,7	1 075	26,9	590	21,9
Pakistan	2 960	11,8	950	5,2	1 005	25,2	1 000	37,2
Liban	1 790	7,1	1 655	9,0	85	2,1	50	1,9
Haïti	1 455	5,8	1 280	6,9	90	2,3	85	3,2
Iran	1 040	4,1	820	4,4	175	4,4	50	1,9
Royaume-Uni	830	3,3	x	x	F	F	F	F
Somalie	775	3,1	615	3,3	145	3,6	15	0,6
Éthiopie	765	3,0	630	3,4	105	2,6	30	1,1
Bangladesh	500	2,0	290	1,6	155	3,9	55	2,0
Grèce	415	1,7	x	x	F	F	F	F
Érythrée	380	1,5	360	2,0	F	F	F	F
Afghanistan	360	1,4	225	1,2	85	2,1	50	1,9
Italie	360	1,4	x	x	F	F	F	F
Sri Lanka	315	1,3	225	1,2	60	1,5	30	1,1
Jamaïque	305	1,2	270	1,5	x	F	F	F
Algérie	300	1,2	105	0,6	135	3,4	60	2,2
Pologne	265	1,1	x	x	F	F	F	F
Maroc	260	1,0	215	1,2	10	0,3	30	1,1
République populaire de Chine	255	1,0	165	0,9	35	0,9	55	2,0
Irak	245	1,0	x	x	x	F	F	F
Autres	5 335	21,2	4 060	22,0	725	18,1	550	20,4

F : Trop peu fiable pour être publié.

x : Supprimé pour des raisons de confidentialité.

Source : Recensement de 2006.

Le Recensement de 2006 dénombre 6 220 personnes nées en Inde et exerçant la profession de chauffeurs de taxi en 2005-2006. C'est donc dire qu'un chauffeur de taxi immigrant sur quatre est natif de l'Inde. Loin derrière, au deuxième rang, vient le Pakistan d'où proviennent quelque 2 960 chauffeurs de taxi immigrants (ou 11,8 %). Les chauffeurs de taxi nés au Liban, en Haïti et en Iran arrivent aux troisième, quatrième et cinquième rangs, avec respectivement 7,1 %, 5,8 % et 4,1 %. Bien que la Chine soit le principal pays source du Canada en 2005-2006 et que les

<sup>2</sup> Les immigrants « établis » sont ceux qui ont été admis avant 1996, les immigrants « récents » ont été admis entre 1996 et 2001 alors que les immigrants « très récents » ont été admis entre 2001 et 2006.

immigrants qui en proviennent représentent 7,3 % de tous les immigrants de 15 ans ou plus, seuls 255 d'entre eux (ou 1.0 %) exercent la profession de chauffeur de taxi.

Une autre ventilation des données révèle que la composition des chauffeurs de taxi immigrants selon leur pays de naissance varie selon leur période d'établissement. La tendance la plus évidente est la diminution du nombre de chauffeurs de taxi provenant d'Inde et l'augmentation de ceux nés au Pakistan, parmi les immigrants très récents. La proportion des chauffeurs de taxi venant de l'Inde et étant des immigrants établis ou récents se maintient autour de 25 %, mais baisse à 21,9 % chez les immigrants très récents. Seulement 5,2 % des immigrants établis nés au Pakistan sont chauffeurs de taxi, mais cette proportion passe à 25,2 % et à 37,2 % chez les immigrants récents et très récents venant de ce pays. Parmi les immigrants très récents, le Pakistan devient le principal pays source des chauffeurs de taxi immigrants, devançant l'Inde de 15 points de pourcentage.

Un autre important changement concerne les chauffeurs de taxi immigrants nés au Liban. Bien que le pourcentage d'immigrants libanais de 15 ans ou plus (par rapport à tous les immigrants du même groupe d'âge) ne varie que très peu entre les trois cohortes d'immigrants, le pourcentage de chauffeurs de taxi nés au Liban diminue de 9 % chez les immigrants établis, pour atteindre ensuite respectivement 2,1 % et 1,9 % chez les immigrants récents et très récents.

### **2.3. Les immigrants très instruits représentent une part considérable des chauffeurs de taxi immigrants**

Selon la Classification nationale des professions 2006, un emploi de chauffeur de taxi est un poste de niveau de compétence C; ces postes exigent habituellement un diplôme d'études secondaires ou une formation propre à la profession. Le Tableau 4 ci-dessous démontre que 56 % des 50 110 chauffeurs de taxi du Canada ne sont pas diplômés du secondaire ou possèdent un diplôme d'études secondaires, 31,5 % ont un diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers, et quelque 9 % détiennent un baccalauréat. On dénombre également 1 525 chauffeurs de taxi (3,0 %) titulaires d'une maîtrise et 255 (0,5 %) ayant un doctorat ou un diplôme en médecine (ou dans un domaine connexe). Bref, 44,1 % des chauffeurs de taxi ont à tout le moins réalisé quelques études postsecondaires et pourraient donc être surqualifiés<sup>3</sup> pour leur emploi.

---

<sup>3</sup> Aux fins de ce profil, les termes « surqualification » et « sous-emploi » s'entendent de la situation où le titulaire d'un poste possède un niveau d'instruction plus élevé que ce qui a été défini par la CNP 2006 pour son poste. Il convient de souligner que la qualité des titres de compétences acquis dans les différents pays pourrait ne pas équivaloir à celle du Canada, mais cette différence n'est pas prise en compte dans la présente étude.

**Tableau 4 : Ventilation des chauffeurs de taxi selon le plus haut niveau d'instruction atteint**

	Total au Canada		Nés au Canada		Immigrants		Immigrants établis		Immigrants récents		Immigrants très récents	
	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
<b>Total</b>	<b>50 110</b>	<b>100,0</b>	<b>24 990</b>	<b>100,0</b>	<b>25 125</b>	<b>100,0</b>	<b>18 440</b>	<b>100,0</b>	<b>3 995</b>	<b>100,0</b>	<b>2 690</b>	<b>100,0</b>
Aucun certificat, diplôme ou grade	11 765	23,5	8 105	32,4	3 660	14,6	3 050	16,5	360	9,0	250	9,3
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	16 250	32,4	8 080	32,3	8 170	32,5	6 225	33,8	1 185	29,7	760	28,3
Diplôme collégial ou d'une école de métiers A	15 805	31,5	7 585	30,4	8 220	32,7	6 500	35,2	1 130	28,3	590	21,9
Baccalauréat B	4 515	9,0	985	3,9	3 530	14,0	1 960	10,6	865	21,7	710	26,4
Maîtrise	1 525	3,0	180	0,7	1 345	5,4	615	3,3	375	9,4	355	13,2
Doctorat ou diplôme en médecine ou dans un domaine	255	0,5	55	0,2	200	0,8	95	0,5	80	2,0	25	0,9

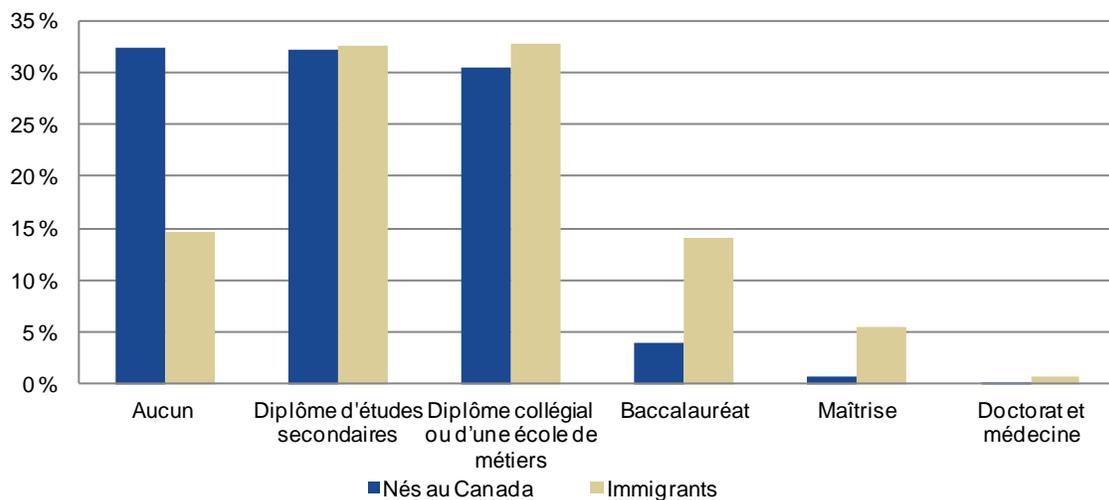
A: Comprend les diplômes d'école de métiers, les diplômes d'études collégiales ainsi que les certificats ou les diplômes universitaires de niveau inférieur au baccalauréat.

B: Comprend les certificats ou les diplômes universitaires de niveau supérieur au baccalauréat.

C: Comprend les doctorats ou les diplômes en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie.

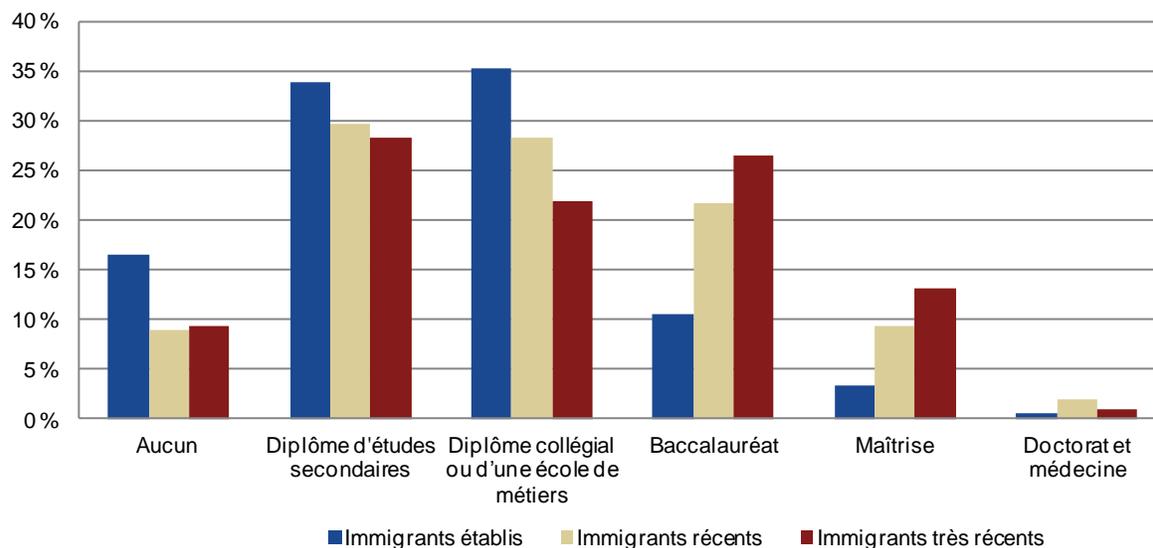
Source : Recensement de 2006.

**Figure 1 : Chauffeurs de taxi, selon le plus haut niveau d'instruction atteint : immigrants et natifs du Canada**



Source : Recensement de 2006.

**Figure 2: Chauffeurs de taxi, selon le plus haut niveau d'instruction atteint : trois cohortes d'immigrants**



Source: Recensement de 2006.

À la lumière de la Figure 1, on constate d'importantes différences dans le niveau d'instruction des chauffeurs de taxi selon qu'ils sont nés au Canada ou qu'ils ont immigré. Parmi les chauffeurs de taxi immigrants, 52,9 % ont fait des études postsecondaires et 20,2 % détiennent au moins un baccalauréat. Ces pourcentages sont beaucoup plus élevés que pour les chauffeurs de taxi nés au Canada, dont les taux se situent respectivement à 35,2 % et 4,8 %. La ventilation des données selon l'établissement des immigrants (Figure 2) révèle des proportions semblables d'immigrants récents et très récents ayant réalisé au moins des études postsecondaires (respectivement 61,4 % et 62,4 %). Ces données ont toutefois 10 points de pourcentage de plus que pour les immigrants établis (49,6 %). Si l'on tient compte du pourcentage des immigrants détenant des baccalauréats ou des diplômes d'études supérieures, les différences entre les immigrants établis, récents et très récents deviennent encore plus marquantes : 14,4 %, 33,1 % et 40,5 %.

Dans quelle mesure les titulaires de doctorats et de diplômes en médecine (particulièrement les immigrants) décident-ils d'occuper un emploi de chauffeur de taxi au Canada? Selon le Recensement de 2006, quelque 255 (soit 0,5 %) des 50 110 chauffeurs de taxi du Canada détiennent un doctorat ou un diplôme en médecine (ou dans un domaine connexe), dont 200 immigrants. On dénombre aussi 55 chauffeurs de taxi natifs du Canada ayant obtenu un doctorat ou un diplôme en médecine.

La surqualification est aussi présente chez les chauffeurs de taxi nés au Canada que chez ceux ayant immigré, mais la proportion est plus élevée chez ces derniers, surtout chez les immigrants récents et très récents.

### 3. Chauffeurs de taxi ayant fait des études postsecondaires

#### 3.1. Pays des immigrants ayant le niveau d’instruction le plus élevé

Le Tableau 5 démontre qu’un chauffeur de taxi immigrant ayant fait des études postsecondaires sur trois possède un diplôme canadien. La grande majorité d’entre eux (84,4 %) détient toutefois un diplôme collégial ou d’une école de métiers. En outre, 18,8 % et 11,8 % des chauffeurs de taxi possédant un diplôme d’études postsecondaires l’ont obtenu en Inde ou au Pakistan.

**Tableau 5 : Immigrants possédant un diplôme d’études postsecondaires**

	Nombre total	%
<b>Total</b>	<b>13 295</b>	<b>100,0</b>
Canada	4 425	33,3
Inde	2 495	18,8
Pakistan	1 570	11,8
Liban	510	3,8
Iran	325	2,4
Royaume-Uni	315	2,4
Bangladesh	245	1,8
Haïti	230	1,7
États-Unis	195	1,5
Autres	2 985	22,5

Source : Recensement de 2006.

Comme les échantillons ayant servi à cette analyse sont trop petits, on ne peut procéder à la ventilation des chauffeurs de taxi selon le plus niveau d’instruction qu’ils ont atteint, le pays où ils ont étudié et leur statut d’immigrant, pour des raisons de confidentialité. Toutefois, en réunissant les chauffeurs de taxi nés au Canada et ceux ayant immigré, on constate que 1 510 détenteurs d’un baccalauréat sur 4 515 (33,4 %) ont étudié au Canada, 1 060 (20,2 %) ont étudié en Inde et 670 (14,8 %) ont étudié au Pakistan. En outre, des 1 525 chauffeurs de taxi titulaires d’une maîtrise, 245 (16,1 %) l’ont décrochée au Canada et 385 (25,3 %) l’ont décrochée en Inde. Enfin, sur les 255 chauffeurs de taxi possédant un doctorat ou un diplôme en médecine, 180 (70,6 %) ont obtenu leur diplôme à l’étranger, 35 (13,7 %) ont obtenu leur diplôme en Inde et 75 (29,4 %) ont obtenu leur diplôme au Canada.

#### 3.2. Champ d’études

La répartition des chauffeurs de taxi par leur champ d’études postsecondaires varie grandement selon qu’ils sont nés au Canada ou qu’ils y ont immigré. Près du tiers des natifs du Canada détiennent un diplôme en architecture et technologies connexes<sup>4</sup>, 14,5 % ont étudié en commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes, et 13,5 % ont fait leurs études en services personnels, de protection et de transport. En revanche, le champ d’études postsecondaires le plus préconisé par les immigrants est celui du commerce, de la gestion, du

<sup>4</sup> Le domaine « architecture et technologies connexes » comprend l’architecture, la planification urbaine, communautaire et régionale, le design de l’environnement, l’architecture d’intérieur, l’architecture de paysage, l’histoire de l’architecture et critique architecturale, les sciences et la technologie architecturales, l’architecture et services connexes, et autres.

marketing et des services de soutien connexes (15,9 %). Le domaine de l'architecture et des technologies connexes et celui du génie viennent aux deuxième et troisième rangs, ayant été le choix de 13,7 % et 13,4 % des immigrants, respectivement. Le pourcentage de chauffeurs de taxi titulaires de diplômes en génie est beaucoup plus élevé chez les immigrants (13,4 %) que chez les natifs du Canada (2,2 %).

Le champ d'études des chauffeurs de taxi immigrants varie sensiblement selon leur établissement. C'est parmi les immigrants établis que le pourcentage de diplômés en architecture et technologies connexes est le plus élevé (16,7 %). Il est toutefois plus faible que celui des natifs du Canada (28,1 %), quoique beaucoup plus élevé que celui des immigrants récents (8,0 %) et très récents (5,4 %). Par ailleurs, la proportion de chauffeurs de taxi détenant un diplôme en génie est beaucoup plus grande chez les immigrants récents (17,6 %) et très récents (20,2 %) que chez les immigrants établis (11,0 %). Cette tendance s'explique probablement davantage par le nombre élevé de nouveaux immigrants titulaires de diplômes en génie que par les difficultés de plus en plus grandes qu'ont les diplômés à se trouver du travail dans leur domaine (comparativement aux diplômés d'autres domaines)<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Selon le Recensement de 2006, parmi les immigrants de 25 et 64 ans et ayant fait des études postsecondaires, ceux détenant un diplôme en génie sont passés de 8 % pour les immigrants établis à 18 % et 20 % pour les immigrants récents et très récents.

**Tableau 6 : Chauffeurs de taxi possédant un diplôme d'études postsecondaires, selon le champ d'études<sup>6</sup>**

Champ d'études	Total au Canada	Nés au Canada	Immigrants	Immigrants établis	Immigrants récents	Immigrants très récents
<b>Total</b>	<b>22 100</b>	<b>8 805</b>	<b>13 295</b>	<b>9 170</b>	<b>2 445</b>	<b>1 680</b>
Architecture et technologies connexes	19,4	28,1	13,7	16,7	8,0	5,4
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	15,4	14,5	15,9	15,1	17,8	18,2
Services personnels, de protection et de transport	9,0	13,5	6,1	7,3	3,5	3,9
Génie	8,9	2,2	13,4	11,0	17,6	20,2
Technologues et techniciens en génie	8,1	6,9	8,9	10,4	6,7	3,6
Sciences humaines	7,5	4,8	9,3	8,6	10,2	11,6
Sciences sociales	5,2	3,2	6,4	5,8	7,8	8,0
Profession dans le domaine de la santé	4,8	6,4	3,6	3,4	4,3	4,2
Mathématiques, informatique, science de l'information, services de soutien, théorie et science des systèmes	4,6	3,6	5,3	5,2	5,7	5,4
Sciences de comportements et droit	3,4	3,8	3,2	2,8	2,7	5,7
Éducation	3,1	3,7	2,7	2,6	3,7	2,1
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	3,0	4,2	2,1	2,7	x	F
Sciences physiques et de la vie, et technologies	3,0	1,6	3,9	3,7	5,1	3,0
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2,4	1,4	3,1	2,7	3,5	5,1
Mathématiques et statistique	0,8	F	x	x	x	x
Études des parcs, de la récréologie, des loisirs et du conditionnement physique	0,7	0,7	0,8	0,7		
Administration publique	0,6	1,2	0,2	x	F	F
Bibliothéconomie	0,1	F	F	F	F	F

F : Trop peu fiable pour être publié.

x : Supprimé pour des raisons de confidentialité.

Source : Recensement de 2006.

<sup>6</sup> Les champs d'études de ce tableau ont été regroupés sous 13 principaux groupes de la Classification des programmes d'enseignement 2000, mais certains des groupes très généraux y sont subdivisés en 41 « séries » de deux chiffres. Pour en savoir plus sur la Classification des programmes d'enseignement 2000, consulter le Dictionnaire du Recensement de 2006 au [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pop064a-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pop064a-fra.cfm).

## 4. Profil des régions métropolitaines de recensement

Selon le Tableau 7, les immigrants représentent au moins 60 % de tous les chauffeurs de taxi dans sept des huit régions métropolitaines de recensement (RMR) désignées pour le Canada (à l'exception de Hamilton). À Toronto et Vancouver, plus de 80 % des chauffeurs de taxi sont immigrants; en dehors de ces huit RMR, les chauffeurs de taxi immigrants ne représentent qu'une faible proportion du bassin (17,5 %). Une grande majorité de chauffeurs de taxi sont des immigrants établis dans la plupart des régions métropolitaines de recensement. Néanmoins, les chauffeurs de taxi immigrants qui sont arrivés après 1995 sont beaucoup plus nombreux (43,9 %) à Calgary – destination populaire des nouveaux immigrants depuis quelques années – que dans les principales RMR d'accueil, à savoir Toronto (28,3 %) et Montréal (16,3 %).

**Tableau 7 : Chauffeurs de taxi selon le statut d'immigrant et l'établissement, par RMR**

	Total au Canada		Nombre total d'immigrants			
	Nombre total	Nés au Canada (%)	Immigrants (%)	Immigrants établis (%)	Immigrants récents (%)	Immigrants très récents (%)
<b>Total au Canada</b>	<b>50 110</b>	<b>49,9</b>	<b>50,1</b>	<b>73</b>	<b>15,9</b>	<b>10,7</b>
Montréal	7 185	40,4	59,6	83,9	9,5	6,8
Ottawa a-Gatineau	2 010	36,8	63,2	82,3	9,1	8,3
Toronto	11 265	17,6	82,5	71,7	16,8	11,5
Hamilton	1 115	53,4	46,6	66,3	22,1	11,5
Winnipeg	1 070	37,4	62,6	68,7	16,4	14,9
Calgary	2 105	32,1	67,9	56,3	25,8	18,1
Edmonton	2 120	35,6	64,4	74,7	16,5	8,8
Vancouver	3 530	19,3	80,7	70,2	18,6	11,4
Autres (autres RMR et hors-RMR)	19 705	82,5	17,5	73,2	16,1	10,9

Source : Recensement de 2006.

La concentration des immigrants provenant de différents pays sources dans cette profession varie d'une RMR à l'autre. Par exemple, la majorité des chauffeurs de taxi immigrants de Montréal viennent de pays où le français est une langue répandue. En effet, le tiers d'entre eux sont nés en Haïti, 18,7 % sont nés au Liban et 5,6 % sont nés en Algérie.

À Vancouver, les chauffeurs de taxi immigrants nés en Inde sont prédominants. Ils représentent 63,3 % du bassin et 51,1 % de tous les chauffeurs de taxi de la RMR. La situation à Winnipeg est semblable : les chauffeurs de taxi nés en Inde comptent pour 73,9 % des chauffeurs de taxi immigrants et pour 46,3 % de tout le bassin de la RMR.

L'Inde est également le principal pays source des chauffeurs de taxi de Calgary, de Toronto et de Hamilton, mais dans des proportions bien moindres. Les immigrants du Pakistan forment aussi une large part du bassin. Réunis, les chauffeurs de taxi provenant de ces deux pays représentent respectivement 64,3 %, 44,8 % et 39,5 % des chauffeurs de taxi immigrants de ces trois RMR, ou 43,7 %, 37,0 % et 18,4 % de tous les chauffeurs de taxi.

À Ottawa-Gatineau, le principal pays source des chauffeurs de taxi n'est pas le même que celui des RMR que l'on vient de décrire. C'est du Liban que vient le plus grand nombre de chauffeurs de taxi (33,1 %). L'Inde, l'Iran et l'Éthiopie suivent ensuite aux deuxième, troisième et quatrième rangs, avec des proportions respectives de 13,4 %, 5,5 % et 4,7 %.

Les pays sources des chauffeurs de taxi immigrants d'Edmonton sont plus diversifiés. La majeure partie d'entre eux vient de l'Inde, mais ne représente que 27,1 % des chauffeurs de taxi immigrants. Les immigrants venant de l'Éthiopie, du Liban et de la Somalie sont également très nombreux, à des proportions respectives de 11,0 %, 9,9 % et 8,8 %.

**Tableau 8 : Chauffeurs de taxi des RMR, selon le pays de naissance**

	Ottawa-									
	Total	Montréal	Gatineau	Toronto	Hamilton	Winnipeg	Calgary	Edmonton	Vancouver	Autre
<b>Total</b>	<b>25 125</b>	<b>4 280</b>	<b>1 270</b>	<b>9 290</b>	<b>520</b>	<b>670</b>	<b>1 430</b>	<b>1 365</b>	<b>2 850</b>	<b>3 450</b>
Inde	24,8	1,2	13,4	23,4	21,2	73,9	39,5	27,1	63,3	14,1
Pakistan	11,8	0,6	F	21,4	18,3	x	24,8	4,0	7,5	5,7
Liban	7,1	18,7	33,1	2,3	F	F	x	9,9	F	4,6
Haïti	5,8	33,5	F	F	F	F	F	F	F	F
Iran	4,1	6,4	5,5	4,0	F	F	F	2,9	5,3	3,3
Royaume-Uni	3,3	F	F	2,4	7,7	F	1,4	x	2,5	12,8
Somalie	3,1	F	2,8	3,9	F	F	1,7	8,8	F	5,4
Éthiopie	3,0	F	4,7	4,3	F	F	4,5	11,0	F	1,3
Bangladesh	2,0	F	1,6	3,8	x	F	F	F	2,5	F
Grèce	1,7	3,7	F	2,0	F	F	F	F	F	x
Érythrée	1,5	F	3,1	1,5	F	F	1,7	5,1	F	2,3
Afghanistan	1,4	0,6	2,4	2,2	F	F	F	0,7	1,2	0,9
Italie	1,4	4,3	F	0,8	F	F	F	F	F	1,4
Sri Lanka	1,3	0,2	F	3,0	F	F	F	F	F	F
Jamaïque	1,2	F	F	2,7	F	F	F	F	F	x
Algérie	1,2	5,6	F	F	F	F	F	F	F	0,9
Pologne	1,1	F	F	0,7	F	F	3,1	6,6	F	1,2
Maroc	1,0	4,4	F	F	F	F	F	F	F	x
République populaire de Chine	1,0	F	1,6	1,2	F	F	3,1	F	1,6	F
Irak	1,0	F	2,0	0,3	6,7	F	F	F	F	2,5
Autre	21,2	18,9	27,6	19,9	26,0	7,5	14,3	19,8	11,9	38,7

F : Trop peu fiable pour être publié.

x : Supprimé pour des raisons de confidentialité.

Source : Recensement de 2006.